

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue, à huis-clos suite au décret # 667-2020 du 23 juin 2020 du Gouvernement du Québec, le 30 juin 2020 à 18h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.**

Sont présents à cette séance : M. Marc Richard, Maire, M. Éric Friolet, conseiller district 1, M. Yves Rossignol, conseiller district 2, Mme Éliane Champigny, conseillère district 3, M. Tony Côté, conseiller district 4, M. Dave Simard, conseiller district 5, M. Christian Desgagnés, conseiller district 6. Également présent : M. Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier.

**1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 18h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

**2. ADMINISTRATION**

**2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

6535-2020

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. **Mot de bienvenue du maire et constat du quorum**
2. **Administration**
  - 2.1 Constatation de l'avis de convocation
  - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Résolutions**
  - 3.1 Embauche d'un opérateur aux travaux publics - Nomination
  - 3.2 Résolution ayant pour objet de présenter un projet de réfection des escaliers de l'Hôtel de Ville dans le cadre du fonds pour l'accessibilité- projets de petite envergure
  - 3.3 Adjudication du contrat pour la réfection des remontées mécaniques du Mont Lac-Vert
4. **Période de questions**
5. **Levée de l'assemblée**

**3. RÉOLUTIONS**

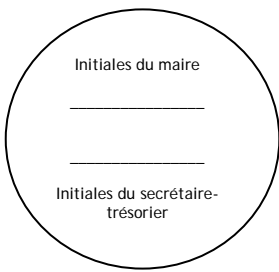
**3.1 EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS - NOMINATION**

6536-2020

Considérant la vacance du poste d'opérateur au sein des travaux publics;

Considérant la résolution 6501-2020 relative à un appel de candidatures pour combler le poste d'opérateur;

Considérant la formation d'un comité de sélection pour rencontrer les candidats retenus pour une entrevue;



Considérant la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'embaucher monsieur Keven Goulet selon les recommandations du comité de sélection à titre d'opérateur selon la classe d'emploi #5 échelon #3 pour une période d'essai de 6 mois selon les dispositions de la convention collective de travail des employés municipaux d'Hébertville.

Le conseiller M. Tony Côté déclare son intérêt dans ce dossier et déclare qu'il n'a pas participé à la sélection des candidats et aux entrevues.

### **3.2 RÉOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DE RÉFECTION DES ESCALIERS DE L'HÔTEL DE VILLE DANS LE CADRE DU FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ- PROJETS DE PETITE ENVERGURE**

6537-2020

Considérant l'état d'usure avancée de l'escalier extérieur avant de l'Hôtel de Ville;

Considérant qu'il y a lieu de refaire l'escalier avant et d'y incorporer des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité d'Hébertville autorise la présentation du projet de réfection de l'escalier extérieur avant de l'Hôtel de Ville au Programme Fonds pour l'accessibilité - Projets de petite envergure.

QUE la municipalité d'Hébertville désigne monsieur Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

### **3.3 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DES REMONTÉES MÉCANIQUES DU MONT LAC-VERT**

6538-2020

Considérant la résolution 6496-2020 pour l'appel d'offres public pour la réfection des remontées mécaniques du Mont Lac-Vert;

Considérant qu'à la date limite de réception des offres, soit le 26 mai à 10h, une (1) enveloppe fut déposée;

Considérant le très grand écart entre le prix estimé et le prix soumissionné;

Considérant que ces travaux sont réalisés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSSIR) et par le fonds du règlement 475-2016;

Considérant la soumission déposée à la Municipalité par la compagnie Doppelmayr Canada Ltée et pour laquelle un rapport d'analyse des soumissions a été préparé par la firme DWB consultants;

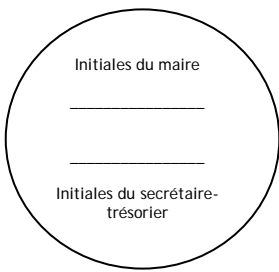
Considérant la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité;

Considérant l'article 2.22.2 du devis d'appel d'offres pour la réfection des remontées mécaniques qui permet à la Municipalité de diminuer l'étendue du mandat;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par Doppelmayr Canada Ltée au montant de 2 081 702,86 \$ taxes incluses en vue de réaliser les travaux de réfection des remontées mécaniques du Mont Lac-Vert.

D'aviser Doppelmayr Canada Ltée que la municipalité d'Hébertville se prévaut de son droit inscrit à l'article 2.22.2 au devis d'appel d'offres stipulant qu'elle se réserve le droit de diminuer l'étendue du mandat à réaliser et d'en réduire



le prix en conséquence sans en changer la nature.

De confirmer, suite à une négociation avec Doppelmayr Canada Ltée, que les travaux autorisés se concentreront sur la remontée mécanique T-2 uniquement avec un coût révisé de 911 176,88 \$ taxes incluses, tel que présenté sur le nouveau bordereau de prix soumis par Doppelmayr Canada Ltée en date du 25 juin 2020, ce prix étant la conclusion de l'appel d'offres.

Ces travaux seront défrayés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSSIR) et par le fonds du règlement 475-2016 tel que présenté au Plan triennal d'immobilisations de la Municipalité.

Que cette adjudication est conditionnelle pour la signature du Ministre à la subvention du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSSIR).

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 18H07.

---

MARC RICHARD  
MAIRE

---

SYLVAIN PRIVÉ  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER